

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy.

La séance a été ouverte par Monsieur Daniel MATERGIA, Président sortant.

Madame Rose-Marie FALQUE, Maire d'AZERAILLES, doyenne de l'assemblée a assuré la présidence pour procéder à l'élection du président du conseil d'administration.

La séance s'est poursuivie sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

M. Jean-Jacques PIERRET a été désigné secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	19	4
Nombre de procurations	3	2
Nombre de suffrages exprimés	22	6

Etaient présents

Monsieur Christian ARIES, suppléant de M. Vincent HAMEN
Monsieur Hocine CHABIRA
Madame Sylvie DUVAL
Madame Rose-Marie FALQUE
Madame Chantal FINCK
Monsieur Charles FRANCOIS
Monsieur David GARLAND
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Madame Marie-Laure MARCHAL
Monsieur Daniel MATERGIA
Madame Evelyne MATHIS
Madame Sophie MERCIER
Madame Chrystelle NICOLAS
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Madame Céline REIN
Monsieur Ousmane SAMB
Monsieur Pascal SCHNEIDER
Monsieur Mahmoud SODKI
Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Sylvain THIRIET
Monsieur Christopher VARIN

Ont donné procuration

Monsieur Bernard BERTELLE à Madame Sylvie DUVAL
Madame Gisèle FROMAGET à Madame Rose-Marie FALQUE
Madame Aurélie MORIN-RIVIERE à Madame Sophie MERCIER
Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur Daniel MATERGIA
Madame Michèle PILOT à Monsieur Pascal SCHNEIDER

Etaient excusés

Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX
Monsieur Serge PAGNONCELLI

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Cédric MACRON, Directeur Général des Services
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUILLET 2026 POINT À L'ORDRE DU JOUR :

CDG 26/33 – COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Références

- Décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, notamment son article 22, aux termes duquel le conseil d'administration détermine la composition de son bureau et le bureau établit l'ordre du jour des séances du conseil
- Délibération 26/31 fixant le nombre de vice-présidents du centre de gestion à 4
- Résultats des élections du président et des vice-présidents intervenues lors de la séance de ce jour

Exposé

Il appartient au conseil d'administration de déterminer le nombre des membres du bureau, les textes ne fixant pas de nombre prédéterminé, puis de procéder à la désignation des administrateurs appelés à compléter le bureau aux côtés du président et des vice-présidents. Dans la continuité de la précédente installation, il est proposé de fixer à treize (13) le nombre de membres du bureau.

Composition proposée

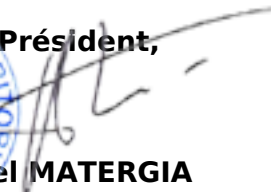
Fonction	Nom et prénom
Président	Daniel MATERGIA
Premier vice-président	Henry LEMOINE
Deuxième vice-président	Alde HARMAND
Troisième vice-président	Viviane PLANCHAIS
Quatrième vice-président	Sylvain THIRIET
Administrateur	Jean-Jacques PIERRET
Administrateur	Céline REIN
Administrateur	Eric PENSALFINI
Administrateur	Christophe SONREL
Administrateur	Gisèle FROMAGET
Administrateur	Sophie MERCIER
Administrateur	Mahmoud SODKI
Administrateur	Chrystelle NICOLAS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité,

- de fixer à treize (13) le nombre de membres du bureau du conseil d'administration
- d'arrêter la composition du bureau conformément au tableau ci-dessus, complété en séance
- d'autoriser le président à publier la liste des membres du conseil d'administration et du bureau dans les conditions prévues par l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY

